

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
----------------------------------------------	------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	39

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 170 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit)
		0,00
		(si excédent)
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	14 170 000,00
		14 170 000,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 440 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)
		0,00
		(si solde positif)
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 440 000,00
		10 440 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	24 610 000,00
		24 610 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 185 000,00	0,00	3 436 000,00	3 436 000,00	3 436 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 657 000,00	0,00	4 165 000,00	4 165 000,00	4 165 000,00
014	Atténuations de produits	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
65	Autres charges de gestion courante	216 000,00	0,00	214 000,00	214 000,00	214 000,00
Total des dépenses de gestion des services		8 758 000,00	0,00	9 515 000,00	9 515 000,00	9 515 000,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	358 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	45 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 311 000,00	0,00	10 170 000,00	10 170 000,00	10 170 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	829 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 500 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 329 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL		13 640 000,00	0,00	14 170 000,00	14 170 000,00	14 170 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 170 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 975 000,00	0,00	13 455 000,00	13 455 000,00	13 455 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	44 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
75	Autres produits de gestion courante	91 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des recettes de gestion des services		13 140 000,00	0,00	13 670 000,00	13 670 000,00	13 670 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 140 000,00	0,00	13 670 000,00	13 670 000,00	13 670 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL		13 640 000,00	0,00	14 170 000,00	14 170 000,00	14 170 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 170 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 500 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES						A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	372 500,00	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 617 500,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 460 000,00	0,00	6 370 000,00	6 370 000,00	6 370 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 450 000,00	0,00	8 430 000,00	8 430 000,00	8 430 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 450 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 450 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 900 000,00	0,00	8 940 000,00	8 940 000,00	8 940 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	TOTAL	12 400 000,00	0,00	10 440 000,00	10 440 000,00	10 440 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 440 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	980 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 091 000,00	0,00	4 940 000,00	4 940 000,00	4 940 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 071 000,00	0,00	5 440 000,00	5 440 000,00	5 440 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 071 000,00	0,00	5 440 000,00	5 440 000,00	5 440 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	829 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 500 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 329 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
	TOTAL	12 400 000,00	0,00	10 440 000,00	10 440 000,00	10 440 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---------------------------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 440 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 500 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	--------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 436 000,00		3 436 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 165 000,00		4 165 000,00
014	Atténuations de produits	1 700 000,00		1 700 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	214 000,00		214 000,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	440 000,00	0,00	440 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	65 000,00	4 000 000,00	4 065 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		10 170 000,00	4 000 000,00	14 170 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 170 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	500 000,00	500 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	510 000,00	0,00	510 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	410 000,00	0,00	410 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 650 000,00	0,00	1 650 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 370 000,00	1 000 000,00	7 370 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 940 000,00	1 500 000,00	10 440 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 440 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 455 000,00		13 455 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	95 000,00		95 000,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00		90 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500 000,00	500 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 670 000,00	500 000,00	14 170 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 170 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	500 000,00	0,00	500 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 940 000,00	0,00	4 940 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 000 000,00	4 000 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5 440 000,00	5 000 000,00	10 440 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 440 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 185 000,00	3 436 000,00	3 436 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	50 000,00	50 000,00	50 000,00
605	Achats d'eau	518 000,00	515 000,00	515 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	475 030,00	465 730,00	465 730,00
6062	Produits de traitement	42 200,00	69 300,00	69 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	281 550,00	263 160,00	263 160,00
6064	Fournitures administratives	2 400,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	79 340,00	75 250,00	75 250,00
6068	Autres matières et fournitures	123 100,00	107 700,00	107 700,00
611	Sous-traitance générale	68 815,00	46 900,00	46 900,00
6132	Locations immobilières	27 640,00	33 000,00	33 000,00
6135	Locations mobilières	46 110,00	67 550,00	67 550,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 250,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	203 200,00	280 500,00	280 500,00
61551	Entretien matériel roulant	47 940,00	40 600,00	40 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	38 510,00	36 500,00	36 500,00
6156	Maintenance	75 285,00	67 660,00	67 660,00
6161	Multirisques	18 900,00	19 500,00	19 500,00
6168	Autres	41 300,00	60 350,00	60 350,00
617	Etudes et recherches	85 000,00	85 000,00	85 000,00
618	Divers	117 020,00	86 450,00	86 450,00
6226	Honoraires	22 220,00	22 200,00	22 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 800,00	3 800,00	3 800,00
6228	Divers	107 700,00	121 600,00	121 600,00
6231	Annonces et insertions	8 040,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 010,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	11 000,00	15 000,00	15 000,00
6256	Missions	1 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	250,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	39 270,00	39 000,00	39 000,00
627	Services bancaires et assimilés	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 600,00	59 600,00	59 600,00
6282	Frais de gardiennage	200,00	400,00	400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 190,00	22 800,00	22 800,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	15 000,00	15 200,00	15 200,00
6288	Autres	66 310,00	78 800,00	78 800,00
63512	Taxes foncières	54 400,00	60 000,00	60 000,00
6353	Impôts indirects	720,00	600,00	600,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	250,00	250,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	280 000,00	300 000,00	300 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	150 000,00	270 000,00	270 000,00
63718	Autres	12 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 657 000,00	4 165 000,00	4 165 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	735 000,00	745 000,00	745 000,00
6331	Versement de mobilité	26 500,00	35 100,00	35 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 600,00	8 800,00	8 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	17 600,00	17 600,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 500,00	5 300,00	5 300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 491 000,00	1 818 100,00	1 818 100,00
6413	Primes et gratifications	0,00	533 900,00	533 900,00
6414	Indemnités et avantages divers	550 000,00	2 900,00	2 900,00
6415	Supplément familial	10 600,00	9 800,00	9 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	250 000,00	333 300,00	333 300,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	14 400,00	14 400,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	420 000,00	484 700,00	484 700,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 000,00	19 400,00	19 400,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 800,00	12 700,00	12 700,00
648	Autres charges de personnel	95 000,00	94 000,00	94 000,00
014	Atténuations de produits (7)	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
65	Autres charges de gestion courante	216 000,00	214 000,00	214 000,00
6518	Autres	9 600,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6542	Créances éteintes	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	91 400,00	91 000,00	91 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 758 000,00	9 515 000,00	9 515 000,00
66	Charges financières (b) (8)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	145 000,00	120 000,00	120 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	358 000,00	440 000,00	440 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	250 000,00	339 000,00	339 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	71 000,00	67 000,00	67 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	37 000,00	34 000,00	34 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	45 000,00	65 000,00	65 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	45 000,00	65 000,00	65 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 311 000,00	10 170 000,00	10 170 000,00
023	Virement à la section d'investissement	829 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 500 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 500 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 329 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 329 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 640 000,00	14 170 000,00	14 170 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 170 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	30 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	30 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2026

- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
64198	Autres remboursements	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 975 000,00	13 455 000,00	13 455 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 500 000,00	9 655 000,00	9 655 000,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
70128	Autres taxes et redevances	70 000,00	80 000,00	80 000,00
704	Travaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7064	Locations de compteurs	1 535 000,00	1 535 000,00	1 535 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	120 000,00	435 000,00	435 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	44 000,00	95 000,00	95 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	44 000,00	95 000,00	95 000,00
75	Autres produits de gestion courante	91 000,00	90 000,00	90 000,00
752	Revenus des immeubles	89 240,00	88 250,00	88 250,00
7588	Autres	1 760,00	1 750,00	1 750,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 140 000,00	13 670 000,00	13 670 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 140 000,00	13 670 000,00	13 670 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 640 000,00	14 170 000,00	14 170 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 170 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	372 500,00	410 000,00	410 000,00
2031	Frais d'études	317 500,00	400 000,00	400 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	55 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 617 500,00	1 650 000,00	1 650 000,00
2111	Terrains nus	250 000,00	396 000,00	396 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	14 500,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	478 500,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	100 500,00	322 000,00	322 000,00
21561	Service de distribution d'eau	430 000,00	459 000,00	459 000,00
2182	Matériel de transport	295 000,00	400 000,00	400 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	47 000,00	30 000,00	30 000,00
2184	Mobilier	1 500,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	41 000,00	41 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 460 000,00	6 370 000,00	6 370 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 460 000,00	6 370 000,00	6 370 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 450 000,00	8 430 000,00	8 430 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 450 000,00	510 000,00	510 000,00
1641	Emprunts en euros	450 000,00	510 000,00	510 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	1 000 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 000 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 450 000,00	510 000,00	510 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 900 000,00	8 940 000,00	8 940 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	500 000,00	500 000,00	500 000,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		12 400 000,00	10 440 000,00	10 440 000,00
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				+
				RESTES A REALISER N-1 (10)
				0,00
				+
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)
				0,00
				=
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
				10 440 000,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	980 000,00	500 000,00	500 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	680 000,00	500 000,00	500 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 091 000,00	4 940 000,00	4 940 000,00
1641	Emprunts en euros	4 091 000,00	4 940 000,00	4 940 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	1 000 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 071 000,00	5 440 000,00	5 440 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 071 000,00	5 440 000,00	5 440 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	829 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 500 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 500 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 329 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2031	Frais d'études	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 329 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 400 000,00	10 440 000,00	10 440 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 440 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2024-02-002 CP 2692 REMP - CAN	11/12/2024	983 333,34	0,00	1 559,03	1 000 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		983 333,34	0,00	1 559,03	1 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 308 730,60									
1641 Emprunts en euros (total)					9 308 730,60									
2017-02-001 - MON516076EUR	SFIL CAFFIL	19/06/2017	01/07/2017	01/10/2017	4 308 730,60	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,220	EUR	T	C	O	A-1
2023-02-001 - 2271227	CREDIT AGRICOLE	06/09/2023	30/10/2023	30/01/2024	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,680	EUR	T	C	O	A-1
2024-02-001 166974 CHP CAPTANT SOUAIRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/12/2024	09/12/2024	02/03/2026	1 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,400	EUR	T	P	O	A-1
2024-02-002 CP 2692 REMP - CANAL ET BRANCH EN PLOMB	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2024	30/04/2025	30/07/2025	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.73)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,920	2,990	EUR	T	C	O	A-1
2025-02-001 - 5674113 - TVX DE RENOUVELLEMENT DE LA CANALISA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/07/2025	18/07/2025	18/10/2026	1 500 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,800	2,830	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 308 730,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		2 426 781,62		4 686 376,54					461 794,39	118 878,33	5 202,55	22 322,83	
1641 Emprunts en euros (total)		2 426 781,62		4 686 376,54					461 794,39	118 878,33	5 202,55	22 322,83	
2017-02-001 - MON516076EUR	N	0,00	A-1	1 259 594,92	3,50	F	Taux fixe à 1.21 %	1,220	335 891,96	13 716,99	0,00	2 763,15	
2023-02-001 - 2271227	O	1 443 448,28	B-1	1 443 448,28	27,83	C	Taux fixe 3.22% à barrière 4.5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.7%)	3,310	51 551,72	51 695,43	5 202,55	7 718,84	
2024-02-001 166974 CHP CAPTANT SOUAIRE	N	0,00	A-1	1 000 000,00	24,92	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,100	26 017,39	19 417,57	0,00	1 503,85	
2024-02-002 CP 2692 REMP - CANAL ET BRANCH EN PLOMB	O	983 333,34	A-1	983 333,34	29,33	V	Cap 2.73 sur Euribor 3M-Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	33 333,32	26 973,55	0,00	4 441,03	
2025-02-001 - 5674113 - TVX DE RENOUVELLEMENT DE LA CANALISA	N	0,00	A-1	0,00	25,55	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret	2,120	15 000,00	7 074,79	0,00	5 895,96	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		2 426 781,62		4 686 376,54					461 794,39	118 878,33	5 202,55	22 322,83	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
2023-02-001 - 2271227	CREDIT AGRICOLE	1 443 448,28 56 551,72	0,00 1 443 448,28	1	30,00		Taux fixe à 3.63 %	Taux fixe à 3.63 %	8 654,89	Taux fixe 3.22% à barrière 4.5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.7%)	3,310	51 695,43	5 202,55	30,80
TOTAL (B)		1 500 000,00	1 443 448,28						8 654,89			51 695,43	5 202,55	30,80
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 500 000,00	1 443 448,28						8 654,89			51 695,43	5 202,55	30,80

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2026

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	69,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 242 928,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	30,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 443 448,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2017-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Licences	2	10/12/2020
L	Autres immos incorporelles	2	10/12/2020
L	Ordinateurs, imprimantes, tablettes, scanners,...	2	10/12/2020
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Frais de recherche et développement	5	10/12/2020
L	Frais d'insertion	5	10/12/2020
L	Logiciels	5	10/12/2020
L	Immos incorporelles reçues au titre d'une M&D	5	10/12/2020
L	Véhicules légers	5	10/12/2020
L	Serveurs et équipements réseaux	5	10/12/2020
L	Chaises, fauteuils de bureau	5	10/12/2020
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Véhicules =< 3,5 tonnes	7	10/12/2020
L	Engins de travaux publics	8	10/12/2020
L	Installations générales, agencements/aménagements divers	10	10/12/2020
L	Véhicules > 3,5 tonnes	10	10/12/2020
L	Bureaux, tables, caissons, armoires, rayonnages,	10	10/12/2020
L	Autres matériels et bennes	10	10/12/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	10/12/2020
L	Installations générales, agencement/aménagement bâtiment exploit	15	10/12/2020
L	Installations générales, agencement/aménagement bâtiment administratif	15	10/12/2020
L	Autres constructions	15	10/12/2020
L	Installations complexes spécialisées	15	10/12/2020
L	Installations générales, agencements/aménagements réseaux adduct° eau	15	10/12/2020
L	Matériel industriel	15	10/12/2020
L	Outilage industriel	15	10/12/2020
L	Matériel spécifique service distribution d'eau	15	10/12/2020
L	Agencement/aménagement matériel/outilage industriels	15	10/12/2020
L	Autres constructions relatives au déchetteries	15	10/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	10/12/2020
L	Immos M&D - Réseaux d'adduction d'eau	40	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	70	10/12/2020
L	Bâtiments administratifs	70	10/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		41 156,00	41 156,00	0,00	41 156,00
Provisions CET	0,00	07/04/2022	41 156,00	41 156,00	0,00	41 156,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		41 156,00	41 156,00	0,00	41 156,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	65 000,00		100 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00
Provision pour risque de non recouvrement	65 000,00	09/12/2015	100 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	65 000,00		100 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 010 000,00	1 010 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 000 000,00	4 000 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 990 000,00	2 990 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 010 000,00	I 1 010 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		510 000,00	510 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	510 000,00	510 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500 000,00	500 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 000 000,00	III 4 000 000,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	4 000 000,00	4 000 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	4 000 000,00	4 000 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
P02902/2023 CAPTAGE HERRY	2 120 000,00	0,00	2 120 000,00	1 639 156,79	300 000,00	180 843,21
P02910/2023 CAPTAGE SOUAIRE	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	1 800 531,74	1 050 000,00	4 649 468,26
P02501/2024 SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	250 000,00	150 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Adjt adm ter Pal 1Cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjt adm ter Pal 2Cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Redacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		61,00	0,00	61,00	33,00	16,00	49,00
Adjt tech ter	C	8,00	0,00	8,00	2,00	0,00	2,00
Adjt tech ter Pal 1Cl	C	18,00	0,00	18,00	11,50	0,00	11,50
Adjt tech ter Pal 2Cl	C	3,00	0,00	3,00	0,50	0,00	0,50
Agent maitrise	C	9,00	0,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Agent maitrise Pal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
CDDA	A	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
CDBB	B	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	6,00
CDDC	C	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Ingenieur	A	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Ingenieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur en chef	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2Cl	B	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		71,00	0,00	71,00	42,00	16,00	58,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CDDA	A	TECH	483	0,00	332-8-2° A	CDD
CDDA	A	TECH	583	0,00	332-8-2° A	CDD
CDDA	A	TECH	655	0,00	332-8-2° A	CDD
CDDB	B	TECH	373	0,00	332-8-2° B	CDD
CDDB	B	TECH	377	0,00	332-8-2° B	CDD
CDDB	B	TECH	406	0,00	332-8-2° B	CDD
CDDB	B	TECH	384	0,00	332-8-2° B	CDD
CDDB	B	TECH	386	0,00	332-8-2° B	CDD
CDDC	C	TECH	370	0,00	332-8-2° C	CDD
CDDC	C	TECH	371	0,00	332-8-2° C	CDD
CDDC	C	TECH	367	0,00	332-8-2° C	CDD
CDDC	C	TECH	373	0,00	332-8-2° C	CDD
CDDC	C	TECH	435	0,00	332-8-2° C	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Ac temp.act.ar3al1 cat B	C	ADM	368	0,00	332-13 C	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2026

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP .

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrage exprimés : 62

VOTES :

Pour : 62

Contre : 0

Absentions : 0

Date de convocation : 22/12/2025

Présentée par le Vice-Président, Monsieur Richard BOUDET

A Bourges, le 05/01/2026

Délibérée par l'assemblée délibérante du Conseil Communautaire, réunie en session ordinaire

A Bourges, le 05/01/2026

Certifiée exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/01/2026,
et de la publication le 13/01/2026

A Bourges, le 13/01/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

Budget eau

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	GALUT Yann	Excuse Pouvoir à Mme Félix		
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOIN Marie-Christine			
TROUY	SANTOSUSSO Gérard	Excuse		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	VOLLOT Jean-Marie			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard	Excuse Pouvoir à M. Vollot		
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno		RENIER Franck	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CHATELIN Thierry	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane		HULEUX Stéphane	

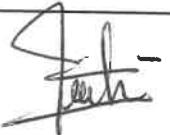
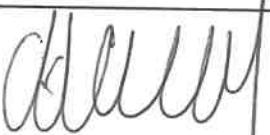
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	
VORLY	LEFEBVRE Corinne		LEVY Jacques	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne		MEUNIER Maryse	
ARCAY	HAMELIN Stéphane	Absent	NICOLAS Olivier	
BOURGES	PALLOT Catherine			
BOURGES	STOQUERT Marc			
BOURGES	CHEZE-DHO Christine			
MORTHOMIERS	ARCHAMBAULT Fabrice		MORCHOINE Elisabeth	
BOURGES	CABRERA Olivier			
BOURGES	BONDUELLE Constance	Excusée Pouvoir à M. Cabrera		
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Excusé Pouvoir à Mme pallot		
BOURGES	BESSARD Magali			
BOURGES	BEDIN Yannick	Excuse Pouvoir à M. Bouquin		

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MADROLLES Céline			
BOURGES	LEFELLE Hugo			
BOURGES	MENGUY Catherine			
BOURGES	METTRE Renaud			
BOURGES	NEZLIOUI Nadia			
BOURGES	CHARPENTIER Alex			
BOURGES	SOULAT Frédérique	Excusée Pouvoir à Mme Bessard		
BOURGES	BOUQUIN Alain			
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre			
BOURGES	ROBINSON Sakina	Absente		
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Excusé Pouvoir à M. Allain		
BOURGES	LABRO France			
BOURGES	ALLAIN Joël			

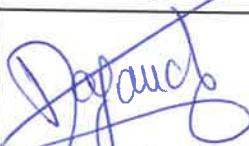
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MAUTRÉ Régis			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène			
BOURGES	BARDI Jean-Marc			
BOURGES	BEN AHMED Zehira			
BOURGES	MOUSNY Philippe	Excusé		
BOURGES	MERCIER Philippe			
BOURGES	FRANQUES Alexia	Absente		
BOURGES	REBEYROL Martial			
BOURGES	SINGEOT Justine	Absente		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig			
BOURGES	POL Elisabeth	Excusée Pouvoir à M. Mercier		
BOURGES	MICHEL Marcella	Excusée Pouvoir à Mme Noéau		
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie			

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain			
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique			
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre			
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie			
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice	Excusée Pouvoir à M. Salak		
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian	Excusé Pouvoir à Mme Hubert		
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Absent		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle	Excusée Pouvoir à M. Pendant		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier			

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
TROUY	BRETEAU Franck			
TROUY	MOREAU Nadine			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine	 		
MARMAGNE	JACQUET Annie			
PLAIMPIED- GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne			